COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 13 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 13 juin 2022, le Conseil Municipal de la Commune de Grivesnes, s'est réuni sous la Présidence de Madame Anne-Marie PREVOST.

Présents: Madame Margherita COCHARD 3^{ème} Adjoint, Messieurs Roger BONNENFANT, Kévin DEWULF, Dominique DUMORTIER 2^{ème} Adjoint, Jérémy LEROUX, Frédéric PILLOT, Nicolas VION 1^{er} Adjoint.

Absent excusé: Monsieur Francis LEROUX.

Absent: Monsieur Michel TROMPETTE.

Secrétaire de séance : Monsieur Kevin DEWULF.

53/2022 Objet de la délibération : devis pour l'installation d'une lanterne rue du 31 Mars 1918.

Madame le Maire informe les conseillers qu'une demande a été formulée pour remettre une lanterne préexistante.

Madame le Maire présente le devis de la société CYNERGIE d'Ailly-sur-Noye:

Montant du devis : 822,00 € T.T.C.

Après délibération à l'unanimité, les conseillers acceptent le devis de la société CYNERGIE et autorisent Madame le Maire à signer le devis.

54/2022 Objet de la délibération : devis pour l'installation d'une lanterne hameau le Plessier.

Madame le Maire informe les conseillers qu'un administré handicapé souhaite un éclairage public devant chez lui.

Madame le Maire présente le devis de la société CYNERGIE d'Ailly-sur-Noye:

Montant du devis : 822,00 € T.T.C.

Délibération adoptée à la majorité,

Nombre de membres en exercice: 10

Nombres de personnes présentes : 8

Nombre de suffrage exprimés : 8

Vote pour : 5

Abstention: 3

ABRI BUS LE PLESSIER: Les parents ont demandé un éclairage au niveau de l'abri bus hameau le Plessier. La FDE 80 va estimer le coût des travaux.

55/2022 Objet de la délibération : devis pour l'installation d'une table de ping-pong.

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a eu des demandes pour l'installation d'un équipement pour les adolescents.

Elle présente le devis de la société RENOV'SPORT de BEAUQUESNES 80600,

Montant du devis : 5520,00 € T.T.C.

Avec une subvention de 35 % de l'état DETR et une subvention de 40 % du département.

Après délibération, les conseillers acceptent le devis et autorisent Madame le Maire à le signer.

<u>56/2022 Objet de la délibération</u>: demande de subvention au Conseil Départemental pour le dispositif « équipement sportifs de proximité » concernant l'installation d'une table de pingpong.

Madame le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet d'installer une table de ping-pong sur la Place de Rouen afin d'apporter un lieu de détente pour les adolescents et les adultes.

Pour un montant des travaux estimé à 4 600 € H.T.

Correspondant au devis présenté par la Société RONOV'SPORT 36 route de Puchevillers 80600 BEAUQUESNE.

	Taux d'aide (%)	Montant de l'aide (€ H.T)
Conseil Départemental	4600 x 40 %	1840 €
Etat DETR	4600 X 35 %	1610 €
Fonds propre commune de Grivesnes		1150 €
		4600 €

Compte tenu de ces éléments, le Conseil, après en avoir délibéré :

- Approuve le projet tel qu'il lui a été proposé,
- Autorise son Maire à solliciter la participation financière du Conseil Départemental.
- Autorise son Maire à pouvoir à l'ensemble des démarches nécessaires à la bonne avancée du projet.

<u>57/2022 Objet de la délibération</u> : demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des territoires Ruraux (DETR), pour l'installation d'une table de ping-pong.

Madame le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet d'installer une table de ping-pong sur la Place de Rouen afin d'apporter un lieu de détente pour les enfants et les adultes.

Pour un montant des travaux estimé à : 4 600 € H.T

Correspondant aux devis présentés par la société RENOV'SPORT 36 Route de Puchevillers 80600 BEAUQUESNE.

	Taux d'aide (%)	Montant de l'aide (€ H.T)
État DETR	4600 € x 35,00 %	1610 €
Conseil Départemental	4600 x 40 %	1840 €
Fonds propre commune de Grivesnes		1150 €
Total T.H		4600 €

Compte tenu de ces éléments, le Conseil, après en avoir délibéré :

- Approuve le projet tel qu'il lui a été proposé,
- Autorise son Maire à solliciter la participation financière de l'État titre au titre du dispositif DETR.
- Autorise son Maire à pourvoir à l'ensemble des démarches nécessaires à la bonne avancée du projet.

EOLIENNES: le projet est au conseil d'Etat. Rendez-vous avec VALECO le lundi 4 juillet à 11h.

<u>VIDEO PROTECTION</u>: Madame le Maire a rendez-vous avec la FDE 80 pour le dossier ainsi que pour l'éclairage public.

La séance est levée à 22 heures,

Les membres du conseil municipal,

Madame le Maire,

Anne-Marie PREVOST

